

LE MAG

N° 14 • printemps 2024



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Forum des quartiers :
à vous la parole
> p. 4

SPORT

Villennes
à l'heure olympique
> p. 9

FINANCES

Maîtriser le présent
et investir pour l'avenir
> p. 12

SOMMAIRE

3. Édito

4. Démocratie participative

- Forums des quartiers : à vous la parole !

5. Vie municipale

- Ligne nouvelle Paris-Normandie : la Municipalité opposée aux projets présentés

6. Mobilités

- Le parking de la gare s'adapte aux usages

8. Cadre de vie

- Villennes envoie un signal contre les antennes

9. Sport

- Villennes à l'heure olympique



- Du volley au complexe sportif
- Foulée villennoise : rendez-vous le 26 mai

12. Finances

- Budget 2024 : maîtriser le présent... et investir pour l'avenir

14. Vie économique

- Le marché, un moteur pour le commerce local
- Le vélo va entrer en gare

16. Transitions

- Protéger les arbres pour prévenir les glissements de terrains
- Déchets en 2023 : on fait le bilan
- Des cours de récréation pour le long terme

18. Vie scolaire

- Harcèlement : un spectacle pour prendre conscience
- Ces élèves font une belle impression
- Les Atsem s'exposent

20. Jeunesse

- Un studio pour les jeunes, une idée qui résonne
- Le CMJ déjà en action sur tous les fronts

22. Seniors

- Passés ou à venir : des moments de convivialité et de proximité avec le CCAS Seniors

24. Histoire

- Robert Badinter s'était marié à Villennes

25. Associations

- Osmose : la créativité au service de l'épanouissement

26. Culture

- Ça s'anime à la bibliothèque
- Musiques sur Seine, le festival enchantant

28. Agenda

30. Tribunes

Suivez-nous sur :
www.ville-villennes-sur-seine.fr



Mairie de Villennes sur Seine



@villennesurSeine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau

Responsable de la publication : Thomas Chaigne

Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux

Réalisation : Service Communication

Crédits photos : Services municipaux

Impression : Imprimerie Jasson Taboureau

Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié

3 200 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2024



Chères Villennoises,
Chers Villennois,

Chaque nouvelle saison nous rappelle la beauté de Villennes. Le printemps, encore davantage. La préservation de ce cadre de vie exceptionnel, vert et fleuri, est, depuis le début de notre mandat, une priorité. Cette obstination nous pousse actuellement à mener des réflexions, à lancer des actions sur des sujets qui vont directement toucher les Villennois dans leur quotidien.

En ce début d'année, l'idée d'une Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) a été relancée par la SNCF, le Gouvernement et les régions Île-de-France et Normandie (*voir page 5*). Coûteux et inadapté, ce projet n'apportera que des désagréments à Villennes et à l'ensemble des communes de GPS&O et du Département des Yvelines. **Nous y sommes fondamentalement opposés.**

Quelle que soit l'option retenue (deux trajets sont actuellement à l'étude, de chaque côté de l'autoroute A13), Villennes n'a rien à y gagner et beaucoup à perdre. Dans le seul intérêt de la région Normandie, des projets routiers impactants pour notre commune risquent d'être mis en attente, notamment celui d'un rond-point entre la RD154, l'avenue Charles-de-Gaulle et le chemin de Fauveau indispensable pour absorber la croissance de la circulation du quartier de Fauveau.

La détérioration du cadre de vie de certains Villennois avec des nuisances sonores, les difficultés de circulation pendant les travaux et les éventuelles conséquences sur le golf ou sur le White parc sont autant d'impacts négatifs qu'engendrerait ce projet pharaonique. Une consultation publique devrait être annoncée prochainement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés pour que nous puissions, ensemble, faire valoir nos arguments et marquer notre opposition.

C'est également dans l'optique de poursuivre des actions main dans la main avec les Villennois que nous relançons, de fin avril à début juin, les Forums des quartiers. Volontairement, ces réunions n'ont pas d'ordre du jour car ce sont les participants qui le construisent et proposent leurs sujets prioritaires. Avec vous encore, nous souhaitons aborder le sujet des antennes 5G. Indésirables pour certains, indispensables pour d'autres, elles sont perçues différemment selon les priorités de chacun. Voilà pourquoi, nous voulons avancer sur ce dossier poussé par les opérateurs en donnant la parole à chacun d'entre vous.

Enfin, vous le verrez dans ce magazine, notre ville continue de rayonner, de bouger, de s'adapter, de se réinventer pour coller au mieux à vos besoins. L'évolution du stationnement, le dynamisme sportif à l'approche des Jeux olympiques, les projets portés par un budget 2024 ambitieux pour notre ville mais aussi soucieux de votre pouvoir d'achat... autant de preuves que Villennes est une chance que notre audace et nos actions doivent préserver.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Forums des quartiers : à vous la parole !

Sur le même modèle qu'en 2023, les Forums des quartiers reviennent pour permettre aux Villennois de soumettre leurs sujets à la discussion avec l'équipe municipale.



Les réunions de quartier visent à favoriser un dialogue ouvert et constructif entre les habitants et les représentants municipaux. Mais à Villennes, depuis 2023, la démocratie participative va encore plus loin. En effet, les Forums des quartiers permettent aux habitants de construire eux-mêmes l'ordre du jour de chaque réunion. « Cela témoigne de notre volonté d'un contact direct, sans filtre, précise Alain Adicéom, adjoint au maire délégué à la Démocratie participative. Il n'y a pas de sujet tabou. C'est en dialoguant à cœur ouvert que nous ferons avancer, ensemble, les sujets qui nous concernent tous. » Ces réunions sont une occasion précieuse de partager vos idées, préoccupations et suggestions concernant les questions qui touchent directement votre quartier et votre vie quotidienne.

LES HAMEAUX

Lundi 29 avril, 20h, école des Sables

LE PRÉ AUX MOUTONS

Jeudi 23 mai, 20h, école du Pré-Seigneur

FAUVEAU / L'ORÉE DES BOIS

Lundi 27 mai, 20h, salle des arts

LE CENTRE / LES BORDS DE L'EAU

Jeudi 6 juin, 20h, maison des associations (salle Magnet)

Éclairage : le choix des Villennois mis en place

Fidèle à sa démarche de démocratie participative, la commune a proposé aux Villennois de participer à un sondage sur leur préférence en matière d'éclairage de la voirie. 59% des votants ont ainsi fait part de leur souhait de voir l'éclairage prolongé de minuit à 2 heures du matin le vendredi et le samedi soir (les autres soirs de la semaine restant éteints à minuit).

Cette modification d'horaire vise à faciliter les sorties tardives du week-end sans pour autant porter préjudice à la nécessaire réduction des consommations énergétiques. En effet, dans le cadre du marché global de performance énergétique, la Communauté urbaine GPS&O doit réduire de 65% sa consommation énergétique d'ici 2028. Progressivement, les communes de GPS&O sont équipées de leds et les armoires électriques rénovées afin d'atteindre cet objectif. Le passage complet aux leds à Villennes est prévu en 2026.

179

C'est le nombre de participations au sondage sur l'éclairage public réalisé en janvier 2024 (en ligne + coupon du Mag)



Ligne nouvelle Paris-Normandie : la Municipalité opposée aux projets présentés

Le projet de Ligne nouvelle Paris-Normandie est plus que jamais d'actualité et, pour Villennes, il ne présente que des désagréments. Les élus de la majorité municipale clament haut et fort leur opposition.

Ligne Nouvelle
Paris-Normandie

La ligne nouvelle Paris – Normandie (LNPN) vise à doter la vallée de la Seine d'une liaison ferroviaire sur l'axe Paris – Mantes – Rouen – Le Havre, complétée par une section vers Caen et Cherbourg.

Ces dernières semaines, plusieurs réunions se sont tenues avec la préfecture, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et les villes concernées par les tracés prévisionnels.

Des impacts négatifs pour Villennes

Alors que le passage sous tunnel vers Paris débiterait au niveau du Novotel, 2 options différentes ont été présentées : un tracé au nord de l'A13 et un autre au sud. Deux alternatives auxquelles la Municipalité de Villennes est opposée (voir édito du maire en page 3). En effet, les conséquences néfastes seraient nombreuses sur les projets et les infrastructures routières, sur la circula-



2 options de tracé ont été présentées, de chaque côté de l'autoroute A13.

tion pendant les travaux, sur le cadre de vie avec l'arrivée de nuisances sonores et sur le golf ou la zone économique du

White parc selon le choix du tracé. Une consultation publique devrait prochainement être lancée.

Élections européennes : rendez-vous le 9 juin

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Les représentants des citoyens européens, qui siègent au Parlement européen à Strasbourg, sont élus au suffrage universel direct depuis 1979 pour un mandat de cinq ans renouvelable.

À Villennes, vous pourrez voter de 8h à 20h en vous rendant à votre bureau de vote :

- BV 1 et BV 4 = Espace des arts
- BV 2 et BV 3 = École des Sables

**Vous êtes absent le jour d'une élection ?
Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
Optez pour le vote par procuration !**

Toutes les infos sur <https://bit.ly/43SEq6e>



MOBILITÉS

Le parking de la gare s'adapte aux usages

Depuis quelques semaines, le parking de la gare est payant. Cela permet de favoriser la rotation des véhicules en dissuadant le stationnement de longue durée.

Votés par la communauté urbaine GPS&O, le gestionnaire, les tarifs ont été fixés en accord avec la mairie (voir QR Code plus bas).

Des solutions d'abonnement existent avec des tarifs préférentiels pour les résidents de l'hyper-centre (qui ne bénéficient pas de solution de stationnement résidentiel), les commerçants et les usagers du train titulaires d'une carte Navigo.

Des créneaux de gratuité pour favoriser le commerce local

Sur le **parking de la gare**, la gratuité de la première demi-heure et du créneau de 12h à 14h ont été maintenus afin de favoriser l'accès aux commerces et aux restaurants.

Attendant, le **parking du commerce** bénéficie également de la plage de gratuité entre 12h et 14h à laquelle il faut

ajouter le samedi de 9h à 14h, pour l'accès au marché. Il est également gratuit le dimanche et les jours fériés.

En outre, il conserve sa principale spécificité tarifaire avec la première heure de stationnement gratuite pour l'accès aux commerces.

Une capacité augmentée

Avec 233 places sur le **parking de la gare**, la capacité du parking a été augmentée (voir encadré).

Si la grande majorité des places est disponible sur abonnement, il est également possible de fonctionner « au ticket ».

La Mairie a demandé à la Communauté urbaine une augmentation des tarifs du **parking du commerce** après 3h de stationnement s'il était constaté à l'usage que celui-ci était utilisé à la journée par certains véhicules.

+23

C'est le nombre de places supplémentaires créées après les travaux. Dans le détail, sur le parking de la gare, 32 places sont créées grâce à la suppression des box au sous-sol et 7 ont été supprimées pour l'installation du barriérage et de l'accès. 2 places ont été réservées à la pose du bureau d'accueil sur le parking du commerce. Cela porte à 269 (233 sur le parking de la gare et 36 celui du commerce) au lieu de 246 le nombre total de places de stationnement sur ces deux parkings.





Prudence ! L'unique voie d'entrée est à double sens. La priorité est donnée aux véhicules qui sortent du parking. Pour éviter tout accident, respectez les feux tricolores.

INFOS PRATIQUES

À noter :

- Un foyer peut souscrire autant d'abonnements que nécessaire. Cependant, il ne peut souscrire qu'un seul abonnement au tarif Résident, les autres étant soit au tarif Navigo, soit au tarif standard.

À venir :

- Pour 1 abonnement, plusieurs plaques d'immatriculation pourront être enregistrées, sachant qu'un seul véhicule pourra être présent simultanément.
- Grâce au lecteur de plaque d'immatriculation, les abonnés pourront accéder au parking sans badge.

Comment s'abonner ? Combien ça coûte ?

- **Tout public : 60 € / mois**
(pré-abonnement : parking.villennes@facilitypark.com)
- **Navigo : 40 € / mois**
(pré-abonnement : parking.villennes@facilitypark.com)
- **Résident ou commerçant de l'hyper-centre : 30 € / mois**
(pour bénéficier du tarif préférentiel : accueil@ville-villennes-sur-seine.fr)

Je paie et récupère mon badge au bureau d'accueil mis en place sur le parking du commerce par l'exploitant, Facility Park. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 21h.

Sécuriser les écoles

Subventionnés à hauteur de 14 000 € par le Département des Yvelines, des panneaux lumineux ont été installés aux abords des écoles et du complexe sportif afin de sécuriser les déplacements des familles.



Péages en flux libre sur l'A13 et l'A14

À compter de mi-juin 2024, le groupe Sanef transforme l'autoroute A14 avec la mise en place de péages en flux libre. L'ensemble de l'axe Paris-Normandie (A13) basculera également sur ce dispositif en décembre 2024.

Les barrières physiques de péage seront remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras qui photographieront les plaques d'immatriculation et détecteront les badges de télépéage fixés sur le pare-brise.

Pour les clients, le principal changement concerne l'évolution des modes de paiement du péage. Le paiement s'effectue après leur trajet, dans un délai de 72 h sur le site sanef.com.

Attention, au-delà de ce délai, une majoration sera appliquée. Pour les clients équipés d'un badge de télépéage, rien ne change, le montant du péage sera facturé mensuellement et prélevé automatiquement.



CADRE DE VIE

La Municipalité envoie un signal contre les antennes

Engagés dans la préservation du cadre de vie, les élus du groupe majoritaire de Villennes ont soumis au Conseil municipal une motion pour la maîtrise de l'implantation des antennes 5G.



Cette motion permet à la Municipalité d'afficher sa volonté d'encadrer le déploiement de nouvelles antennes, tout en favorisant le développement de la qualité du réseau à Villennes.

Une mobilisation lancée par la Ville

Avec Médan, une réunion d'échanges au sujet des projets d'antennes 5G va prochainement se tenir dans le quartier Breteuil. « Nous partageons les inquiétudes exprimées par les Villennois, explique Alain Adicéom, adjoint au maire délégué au Numérique. Nous sommes conscients qu'il y a un vrai besoin d'amélioration du réseau mais les contraintes doivent être connues et discutées. Nous témoignons de nos doutes quant à l'atteinte au paysage, au cadre de vie, à la santé publique mais aussi à l'impact non négligeable sur la valeur de l'immobilier. »

Rendez-vous le 19 juin à 20h à l'école des Sables (461, rue de Breteuil).

Bon vivre

L'association Villes et villages où il fait bon vivre a publié son palmarès annuel. Pour 2024, Villennes-sur-Seine est en progression. Parmi les communes de 5 000 à 10 000 habitants, elle se classe 3^e des communes yvelinoises et 88^e (94^e en 2023) des communes françaises. Sur l'ensemble des communes, Villennes se classe 636^e (657^e en 2023) sur 34 808.

Plus d'infos :



Villennes à l'heure olympique

En accueillant le Village GPS'Olympique au début des vacances d'avril, le complexe sportif a été le théâtre d'une journée d'initiations à de nombreuses disciplines olympiques.



Lundi 8 avril, Villennes a eu l'honneur d'être la première commune, en 2024, à recevoir le Village GPS'Olympique proposé par la Communauté urbaine GPS&O.

Des éducateurs sportifs ont ainsi encadré près de 200 enfants, venus avec le centre de loisirs, l'École municipale des sports (de Villennes et d'Orgeval), le Football club Villennes-Orgeval, le Local ou encore en visite libre.

Les associations villennoises jouent le jeu

« La proposition de GPS&O était centrée sur l'athlétisme avec des initiations aux sauts, à la vitesse, aux haies, aux lancers, explique Jean-Yves Morin, conseiller municipal délégué aux Sports. De notre côté, nous avons contacté les associations villennoises pour ajouter des ateliers. Nous remercions le basket, le tennis, le taekwondo et l'escalade qui ont joué le jeu et nous ont permis d'offrir un panel de sports plus large encore que ce que GPS&O nous amenait déjà. »

À l'entrée du gymnase, une exposition sur l'histoire des jeux olympiques a également été présentée aux participants.



SPORT

Du volley au complexe sportif

Grâce à l'achat par la Municipalité de filets, de poteaux et de ballons, une initiation au volley-ball a été proposée pour la première fois lors des stages de l'École municipale des sports (EMS) en février.

« Ce sont des acquisitions importantes car le volley est un sport olympique, accessible à tous et qui favorise la pratique mixte, souligne Jean-Yves Morin, conseiller municipal délégué aux sports.

Cette discipline va désormais pouvoir être pratiquée régulièrement à Villennes. » Le volley a d'ores et déjà pu être ajouté aux cycles d'Éducation physique et sportive de deux classes de l'école Saint-Exupéry.



Cours d'escrime pour les écoliers

En cette année de JO Paris 2024, l'école Saint-Exupéry a noué un partenariat avec le Cercle d'escrime d'Orgeval - Villennes pour 8 séances d'initiation, financées par la Municipalité, pour les classes de CP, CE1, CE2.



Golf : une spécificité à préserver

La pratique du golf est une spécificité de Villennes. Comme chaque année, le Conseil municipal a voté des tarifs préférentiels pour les Villennois. Dans le cadre de la convention qui la lie à la commune, la direction du golf propose également des séances gratuites pour les élèves de nos écoles.

À l'initiative de la Municipalité, une réunion de concertation s'est tenue afin d'évoquer les dysfonctionnements, la qualité du parcours et l'attractivité du restaurant. Un plan d'action dont on peut déjà constater les premiers effets, a été présenté. La Municipalité reste attentive aux investissements, à l'amélioration et à l'entretien de cet équipement sportif.



Un champion de taekwondo à Villennes

À l'occasion d'un shooting pour une exposition de photos sur le sport, le champion français Stevens Barclais a rencontré les adhérents du Villennes Taekwondo Elite (VTE).

Triple champion de France, médaillé de bronze aux championnats du monde 2013 et aux championnats d'Europe 2016, Stevens Barclais est une référence dans le taekwondo français. Dans le cadre du projet « Capter l'instant - Sport et mouvements », qui aboutira sur une exposition à Villennes en septembre

2024, il était dans le dojo de Villennes samedi 6 avril pour un shooting photo avec la photographe Morgane Mazurier. À cette occasion, il a également rencontré les adhérents du Villennes Taekwondo Elite pour une initiation entraînement et combat suivie d'un moment d'échanges.



Aidez les U13 du FCVO à financer leur tournoi en Suède

Déjà accompagnée par la mairie via le versement d'une subvention au club, l'équipe U13 du Football club Villennes Orgeval (FCVO) est à la recherche de financements supplémentaires pour sa participation à la Gothia Cup, un tournoi international très renommé qui se dispute en Suède. « Votre contribution financière, aussi petite soit-elle, fera une

réelle différence pour nous. Elle nous permettra de couvrir les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et d'autres dépenses essentielles liées à notre participation », est-il précisé sur le tract élaboré pour soutenir leur démarche.



Pour les soutenir : <https://www.lepotcommun.fr/pot/2dvrszsf>
ou rendez-vous sous la halle du marché chaque samedi du 18 mai au 22 juin 2024.



Foulée villennoise : rendez-vous le 26 mai

La 32^e foulée villennoise aura lieu le dimanche 26 mai 2024, départs et arrivées au complexe sportif. Comme l'année dernière, plusieurs formats sont proposés : des courses pour les enfants (1,2 km et 2 km), des courses pour tous (5 km, 10 km) et le Family Bike and Run (1 parent coureur et 1 enfant de 6 à 12 ans à vélo sur un parcours de 5 km). Pour les courses des enfants et le Family Bike and Run, l'inscription est gratuite. Seul ou en famille, pour la performance ou le plaisir, toutes les foulées mènent à Villennes !

9h30 : 1,2 km et 2 km enfants
10h : Family Bike and run
10h30 : 5km et 10 km

Inscription en flashant le QR Code :



FINANCES

Budget 2024 : maîtriser le présent...

La Municipalité a voté pour 2024 une baisse du taux communal de la taxe foncière tout en préservant la capacité de financement des projets.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties baisse de 1 point passant de 29,25% en 2023 à 28,25% en 2024. « En prenant cette décision, nous avons fait le choix de limiter l'impact de la revalorisation (+3.9%) des bases décidée par l'État sur les impôts des Villennois. Ce taux est très inférieur au taux moyen pratiqué dans les communes de 5000 à 10000 habitants, qui atteint 39,45%. Pour une taxe foncière s'élevant par exemple à 2000€ à Villennes, cela représente près de 800€ d'économies sur

un an », souligne Adrien Perret, adjoint au maire délégué aux Finances. Le budget de fonctionnement est notamment impacté par la hausse des charges courantes (dues aux dépenses d'entretien et de maintenance et à la hausse des tarifs de prestataires) et par l'augmentation des dépenses de personnel (sous l'effet de l'augmentation du point d'indice décidée par le Gouvernement et des mesures catégorielles entrées en vigueur ces derniers mois).

- 1 point

C'est la baisse, votée en conseil municipal, du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le taux communal est ainsi passé de 30,45% à 29,25% en 2023, et à 28,25% en 2024.

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :

8 279 000 €

Pour 9 583 000 € de recettes de fonctionnement prévisionnelles.

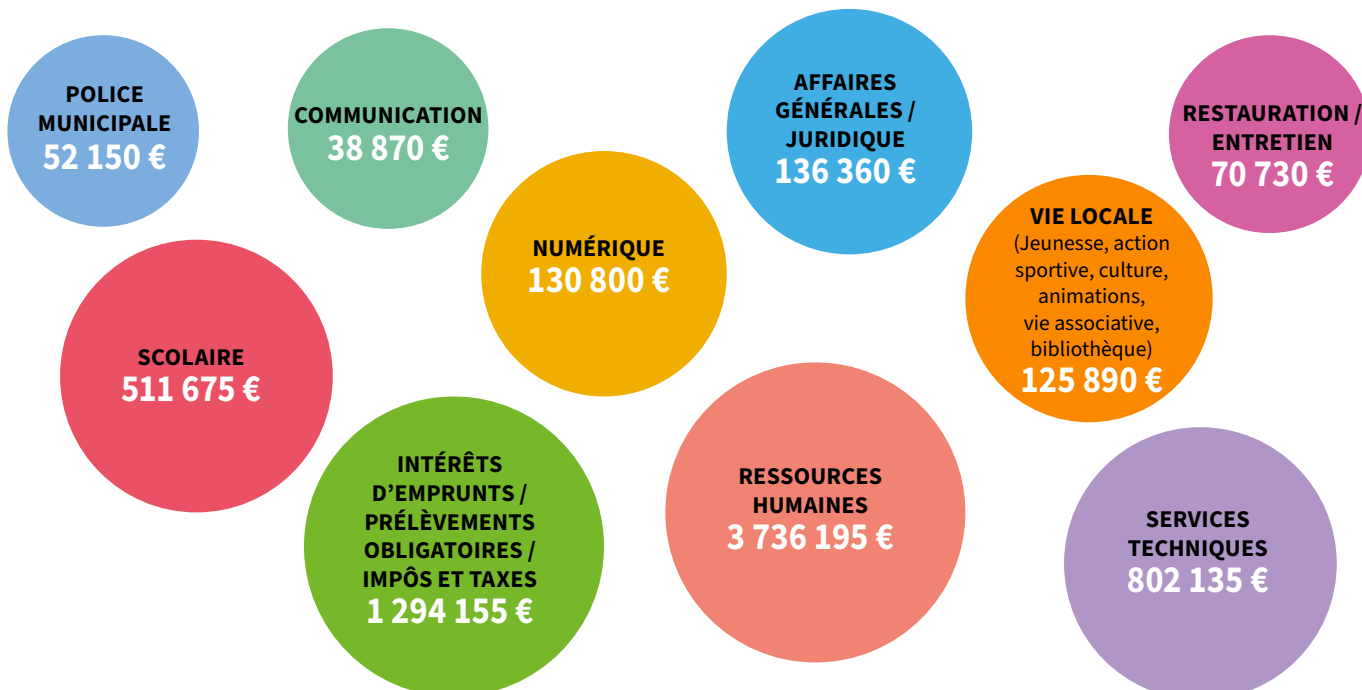
Dépenses prévisionnelles d'investissement :

2 212 000 €

dont 1 382 000 € de nouvelles dépenses, 185 000 € de reste à réaliser et 645 000 € de remboursement d'emprunts pour des recettes prévisionnelles totales équivalentes.

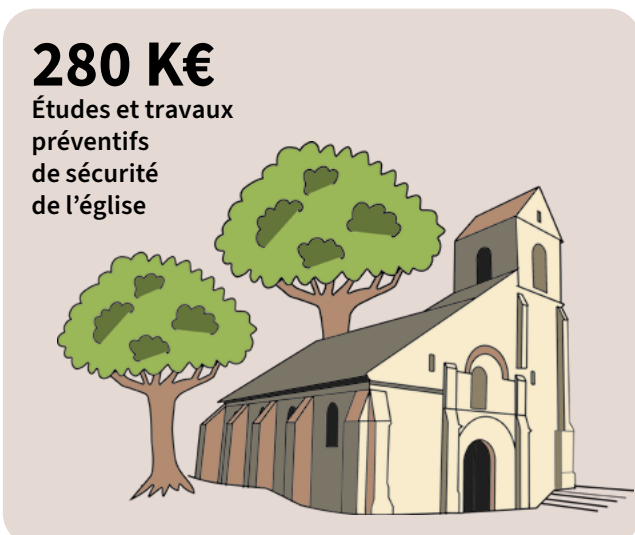
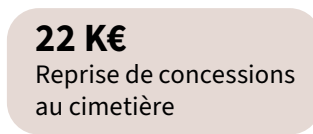
La Municipalité a pris l'habitude de faire appel aux institutions locales et nationales, aux différents organismes d'aide. Des subventions sont en cours de demande afin d'aider le financement des projets.

Répartition du budget de fonctionnement :



...et investir pour l'avenir

Guidé par les priorités fixées par la Municipalité, le budget d'investissement 2024 est largement consacré aux domaines de la scolarité et des transitions. Voici les montants arrondis alloués aux projets majeurs.



VIE ÉCONOMIQUE

Le marché, moteur du commerce local

De nouveaux commerçants ont rejoint le marché hebdomadaire du centre-ville. Un atout pour l'ensemble de la vie économique locale.

Le marché du samedi matin sous la halle est un des poumons de l'animation du centre-ville. Dans le sondage ré-

alisé fin 2022 auprès des Villennois, 72% des sondés confiaient vouloir plus de choix sur le marché. Depuis, la Muni-

palité s'est employée à diversifier l'offre. « La dynamisation du marché est une priorité de notre action, ajoute Arthur Rouyer, conseiller municipal délégué aux Commerces. L'objectif est de poursuivre l'ajout d'offres diversifiées et d'y proposer des actions événementielles qui seraient profitables à l'ensemble des commerçants du centre-ville. » Dernièrement, les vergers Brousse ont rejoint la liste des exposants réguliers.



De février à avril, la chocolaterie Boitel (photo ci-dessus) a également complété l'offre et reviendra à l'approche des événements festifs de Noël et Pâques.

L'Amap, une manière de mieux consommer



L'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) villennoise est une section de l'association CVT (Collectif villennois pour la transition). Elle réunit un groupe de consommateurs et des producteurs locaux autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète, en début de saison, une part de la production qui lui est livrée chaque semaine à un coût constant. Une nouvelle période d'engagement d'un an débutera en **mai 2024** pour les contrats légumes, fruits, œufs, pains et volailles.

Informations et inscriptions :
amapvillennoise@gmail.com ou lors des distributions le mercredi soir entre 18h30 et 19h30 sous la halle du marché en centre-ville.

Vos food-trucks à Villennes

● Chicken Bus

Le mardi de 15h à 20h30 sous la halle du marché

Le jeudi de 15h à 20h30 au complexe sportif, rue du Pré-aux-Moutons

Tél. 06 99 16 90 39

Facebook : Chicken Bus 78

● Zito Burger

Le vendredi de 17h à 21h au complexe sportif, rue du Pré-aux-Moutons

Tél. 06 72 06 91 44

Facebook : Zito Burger

● L'Italienne

Le vendredi de 18h à 21h au complexe sportif, rue du Pré-aux-Moutons

Tél. 06 63 44 32 90

Facebook : Lita Lienne



Le vélo va entrer en gare

Construite en 1911 et reconnue patrimoine d'intérêt régional d'Île-de-France pour son style Art Nouveau, la gare de Villennes va prochainement devenir un pôle vélo.

Après l'annonce en 2022 de la SNCF de fermer le guichet de la gare, la Municipalité a fait part de son souhait d'avoir un lieu en lien avec les mobilités douces et répondant aux besoins des habitants. Un appel à projet a donc été lancé par la SNCF et a été remporté par Station Bees, réseau de stations de location et de vente de vélos électriques présent dans toute la France. Station Bees proposera à Villennes, courant 2025, un espace dédié à la vente, location et réparation de cycles ainsi qu'un espace de conciergerie (pressing écologique,

cordonnerie, relais des commerçants locaux...).

Station Bees privilégie la réparation et participe à la filière de recyclage des batteries. Ainsi, au delà du mode de déplacement zéro émission, l'entreprise s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire.

De plus, des itinéraires proposés par Station Bees sont élaborés avec les partenaires locaux pour permettre aux cyclotouristes de découvrir les spécificités et trésors locaux.

Faites-le savoir !

Station Bees recherche actuellement un gérant pour sa future station villenoise.

Si ce projet vous intéresse, contactez directement :

Olivier Villeneuve

ovilleneuve@stationsbees.com



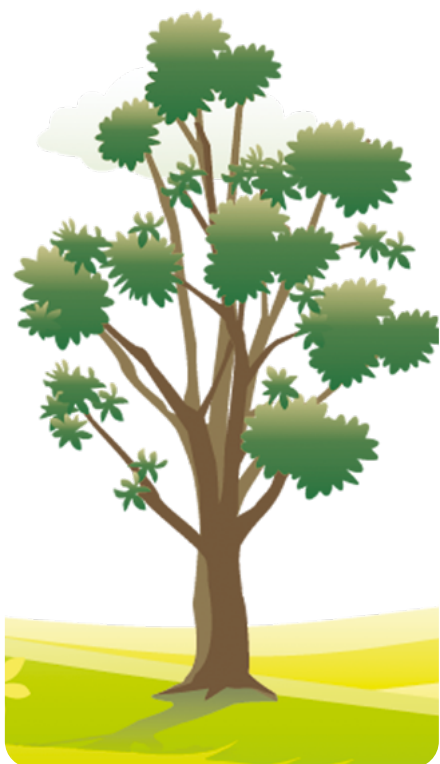
Réflexologie : une professionnelle à Villennes

Praticienne réflexologue certifiée, Myriam Ballus reçoit au 742, rue du Maréchal-Foch à Villennes-sur-Seine (sauf le mardi où elle reçoit à Saint-Germain-en-Laye).

RdV : <https://www.resalib.fr/praticien/78131-myriam-ballus-reflexologue-villennes-sur-seine> ou 07 68 81 94 01

TRANSITIONS

Protéger les arbres pour prévenir les glissements de terrains



À Villennes comme ailleurs, les effets du dérèglement climatique conduisent à l'alternance de périodes d'intense sécheresse et de périodes de fortes précipitations, avec un risque d'inondation plus marqué qu'ailleurs.

Pour réduire les effets des canicules et des fortes pluies pouvant conduire à des glissements de terrains, les propriétaires doivent avoir conscience de la nécessité de protéger et préserver les arbres, qui apportent ombrage et fraîcheur en été et freinent avec leurs racines les importants écoulements d'eaux de pluie. Il est donc indispensable d'entretenir les arbres, notamment les vieux sujets qui, par leur hauteur et leurs larges racines, fournissent un service démultiplié. Pour cela, il est recommandé de faire appel à un arbo-

riste certifié travaillant dans le respect des arbres, comme ceux du réseau Sequoia.

À noter que dans les EBC (Espaces Boisés Classés) même si ceux-ci sont privés, les coupes et abattages sont strictement interdits, sauf si l'arbre est reconnu dangereux ou mort (avec un bilan phytosanitaire réalisé par un expert). Les cœurs d'îlot, lisières et boisements urbains encadrent également très strictement l'abattage d'arbres sur la commune.

En cas de doute, contactez la mairie pour savoir ce qu'il est possible ou non de faire. La préservation du cadre de vie villennois est la responsabilité de tous.

www.arboristes-sequoia.com



Déchets : on fait le bilan

Sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, la production de déchets qui s'élevait à 538,5 kg/habitant/an en 2019 est passée à 410,3 kg en 2023.



La collecte et la valorisation des déchets du marché, par l'entreprise Mutual Waste, a permis en 2023 :
- De récolter 2,8 tonnes de déchets (soit un poids moyen par marché de 64 kg).
- D'avoir un taux de tri de 81%.

Pour le 1^{er} trimestre 2024, le taux monte à 88% pour un poids moyen par marché de 69 kg.

Avec les collecteurs Cy-clope, 24 800 mégots collectés et valorisés en 2023.

En 2024, 3 nouveaux collecteurs vont être installés en ville.



Des cours de récréation pour le long terme

Après la phase de concertation avec les élèves et l'équipe enseignante, le projet des cours OASIS des écoles St Exupéry et Chèvrefeuilles entre dans sa phase de conception.



Courant 2023, des ateliers menés par le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) des Yvelines avaient permis aux élèves des écoles Saint-Exupéry et Chèvrefeuilles de dessiner les contours de leur cour de récréation idéale dans un souci de végétalisation et de débitumisation pour lutter contre les îlots de chaleur générés par le béton en

été. « Les souhaits des élèves et de l'équipe enseignante ont été entendus et, dans la mesure du possible, pris en compte », souligne Marie-Agnès Bouyssou, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires. « Plusieurs espaces cohabiteront dans ce nouvel ensemble harmonisé et apaisé où chacun pourra trouver sa place », précise Virginie Oks, adjointe au maire déléguée

aux Transitions écologiques et énergétiques. Les travaux consistant à enlever le béton pour installer des espaces à végétaliser et un béton perméable devraient débuter cet été. Les plantations seront réalisées dans le courant de l'automne. Un budget d'environ 400 000 euros est prévu pour ce projet dans les investissements de l'année 2024.

Un poulailler pédagogique et associatif aux Sables

Déjà active à l'école maternelle des Sables avec l'animation du potager, l'association Villennes Initiatives & Ecologies (VIE) a signé une convention avec la mairie pour la gestion d'un poulailler pédagogique pour les tout petits. Cracotte et Biscotte, les deux nouvelles pensionnaires de l'école, sont tout aussi ravies que les enfants ! Le poulailler est intégralement géré par l'association VIE et a été déclaré à la préfecture des Yvelines.



VIE SCOLAIRE

Harcèlement : un spectacle pour prendre conscience

La Municipalité a proposé aux CM1 et CM2 de Villennes un spectacle interactif afin de les sensibiliser au harcèlement scolaire.

Proposé à l'initiative de Marie-Agnès Bouyssou, première adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, le spectacle *Snap moi* de la compagnie Langue de Chat aborde des situations multiples de harcèlement scolaire pour susciter la prise de conscience. Un spectacle interactif émaillé de débats qui permet de briser le silence.

« Le harcèlement dans le milieu scolaire est malheureusement devenu un sujet crucial, insiste l'élue. Mais ce n'est pas une fatalité et il est de notre devoir de trouver les outils adéquats pour lutter contre ce fléau et accompagner les élèves. »

Amener au débat

Munis de cartons jaunes et roses, les enfants réagissent à chaque scène avec un carton jaune s'ils estiment qu'il s'est passé quelque chose d'anormal, et avec un carton rose si tout est OK pour eux. Ensuite s'installe un débat. Qu'y a-t-il de choquant ? Que les enfants suggèrent-ils ? Comment pourraient réagir les cibles, les témoins ?

Après la représentation, une séance de questions s'est tenue. Le cyberharcèlement y a aussi largement été abordé.



La batterie s'invite à l'école

Avant son concert Jazz Canto III, organisé par le Comité de la culture, Matthieu Chazarenc s'est présenté devant les élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de Villennes.

Une initiation à la batterie qui a ravi enfants et enseignants.



Classe découverte : la Ville soutient les familles

Pour permettre aux écoles de programmer des classes découverte, la Municipalité s'engage auprès des établissements. En effet, elle verse **une subvention de 5 000 €** à la coopérative de chaque école élémentaire qui présente un projet de classe transplantée.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Villennes verse également une somme pour aider les familles rencontrant des difficultés à financer

la classe découverte de leur enfant. Pour préserver l'anonymat des familles, **une somme globale de 600 €** a été versée cette année par le CCAS directement à la coopérative scolaire.

Enfin, le Lions Club de Villennes-Médan a versé **la somme globale de 1 400 €**, ce qui réduit de manière conséquente la facture des familles rencontrant des difficultés.

Ces élèves font une belle impression

À l'école Saint-Exupéry, la classe de CM1-CM2 de Mme Anglaret a remporté le 2^e prix du concours Conception et impression 3D dans la catégorie Meilleur parcours d'apprentissage.

De septembre à décembre 2023, ses élèves ont travaillé sur un projet de conception de pédale de vélo. La classe de CE2-CM2 était également engagée dans le concours avec un projet de création de corps de stylo. Hypothèses, expériences, créations, tests, il aura fallu

plus d'une vingtaine de séances de travail pour mener à bien ces projets. L'imprimante 3D qui a permis la réalisation de ces projets a été financée par le Comité des écoles et est accessible à l'ensemble des classes des écoles de Villennes.



Premières correspondances dans le cadre du jumelage



Deux classes de l'école Saint-Exupéry ont entamé des échanges avec leurs homologues écossais. Courant février, lettres et dessins réalisés par les enfants ont été acheminés jusqu'aux écoles de la communauté de communes de Largo. Les écoliers de l'école Lundin Mill à Largo ont quant à eux envoyé 23 lettres, rédigées en français, à destination de leurs correspondants villennois.

Les Atsem s'exposent

À l'occasion de la journée nationale des Atsem, une exposition a été réalisée par les agents des écoles maternelles afin de faire découvrir toutes les facettes de leur métier si précieux pour l'éducation des enfants. À Villennes, chaque classe de maternelle bénéficie d'une Atsem dédiée.



JEUNESSE

Un studio pour les jeunes, une idée qui résonne

Avec l'aide du Local, un groupe de jeunes Villennois a créé Studio Bord de Seine, une association qui a pour objectif de faciliter l'accès à la création musicale pour les jeunes.

Studio Bord de Seine est une association de jeunes Villennois ayant pour objet le développement et la diffusion de la pratique musicale, en montant un studio de répétition et d'enregistrement dans les sous-sols du Local.

L'indispensable soutien du Local

« Après River cup, qui avait été créé pour un tournoi de e-sport, le Local poursuit sa mission d'accompagnement auprès des jeunes qui souhaitent monter des associations, explique Arthur Rouyer, conseiller municipal délégué à la Jeunesse. L'idée n'est pas de faire à leur

place mais d'encadrer, d'être un relais institutionnel et de guider dans la recherche de financement. »

Un projet récompensé

Et cela fonctionne bien puisque cette bande d'amis a reçu, lors du salon de l'Agriculture, le 4^e prix de l'Appel à projets jeunes de la Mutualité sociale agricole (MSA) dans la catégorie 18-22 ans. « On veut que le plus de personnes possible aient accès au studio et à moindre coût », insiste Malo Lerayer, le président de l'association, sur le bulletin d'information de la MSA.

Les jeunes Villennois veulent aussi créer des ateliers ou des moments d'échanges autour de la musique. Albums collaboratifs, représentations dans la commune, mise en place d'ateliers d'apprentissage gratuits... les idées ne manquent pas pour faire vivre ce nouveau lieu.

Rénovation du studio

Le prix remporté (1900€) leur permettra d'acheter du matériel dédié à l'association, de continuer la rénovation des locaux et d'améliorer l'isolation sonore de la cabine d'enregistrement.



Le CMJ déjà en action sur tous les fronts

Depuis la remise de leur écharpe le 7 décembre 2023 à l'occasion du Conseil municipal, les jeunes élus n'ont pas chômé.



Ravivage de la flamme à l'arc de Triomphe en présence d'Arthur Rouyer, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, et d'Adrien Perret, adjoint au maire délégué aux Finances.



Répartis en commissions, ils travaillent parallèlement sur plusieurs projets :

- La création d'une junior association « Le CMJ en action » afin de financer un voyage à Largo, en Écosse, la ville jumelée avec Villennes.
- La création d'un film de présentation de Villennes, en anglais, destiné aux jeunes Écossais.
- Le lancement d'un projet de forêt pédagogique dans le bois de Fauveau, en partenariat avec Virginie Oks, adjointe au maire déléguée aux Transitions écologiques et énergétiques.
- Avec Marie-Agnès Bouyssou, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, ils ont également participé à la commission menus du 27 mars. Avant cela, en commission CMJ, les enfants avaient émis des remarques sur la flexibilité de leur placement à table dans le cadre de la restauration scolaire. Celles-ci ont été pris en compte pour une expérimentation depuis février.



Rencontre avec le CMJ d'Orgeval.

SENIORS



Passés ou à venir : des moments de convivialité

Galette des rois

JANVIER
26

À la salle des arts, la traditionnelle galette des rois a réuni de nombreuses personnes autour du maire Jean-Pierre Laigneau, d'Éva Séguy, adjointe aux Affaires sociales, d'élus municipaux et membres du Centre communal d'action sociale (CCAS). Dans une ambiance conviviale, les galettes proposées par la boulangerie Les Villennes Gourmandes ont régalié les papilles des participants.



Sortie au théâtre

JANVIER
27

Les seniors ont pu assister à la pièce *L'Embaras du choix* au Théâtre de la Gaîté à Paris. Un moment de partage et de rire très apprécié par les Villennois présents.



Loto

MARS
12

Sous l'impulsion de Christine Ashworth et de Christyane Javoise, les amateurs de loto se sont retrouvés dans la salle Fordan pour le traditionnel et toujours apprécié loto des seniors. Un grand merci aux commerçants de Villennes qui ont fait preuve d'une grande générosité en fournissant de nombreux lots récompensant les gagnants.

Des ateliers pour entretenir la mémoire

Dans la salle Magnet de la Maison des associations, une dizaine de Villennois a participé à cet atelier animé par Caroline Coti, infirmière ayant une importante expérience en Ehpad, accompagnée par Fatima Guerrouache, conseillère municipale déléguée à la Santé. Au fil de discussions ludiques sur des sujets très variés, les participants ont pu stimuler leur mémoire et raviver des souvenirs. Ce type d'atelier, particulièrement destiné aux personnes isolées, est idéal pour lutter contre les troubles cognitifs. Une nouvelle session sera proposée le **jeudi 23 mai de 14h à 16h**.

Inscriptions obligatoires à l'accueil de la mairie ou par mail à seniors@ville-villennes-sur-seine.fr.



et de proximité avec le CCAS Seniors

Initiation à l'art floral

À l'approche du printemps, les bonnes idées fleurissent à Villennes. Le CCAS Seniors ne s'est pas planté en proposant deux ateliers d'initiation à l'art floral avec pour thèmes Découverte printanière le 22 mars puis Gâteau de fleurs le 5 avril. Animées par une professionnelle, Sophie Durand, ces expériences fleuries pourraient être renouvelées à l'avenir.



En juin, sortie au cœur du patrimoine français

Au programme de la traditionnelle sortie de juin, le CCAS vous propose une découverte d'un duo d'excellence avec la visite du Chocolatrium, le musée du chocolat de la manufacture Cluizel, et celle de la manufacture Bohin, spécialisée dans les épingles, aiguilles et articles de couture. Entre ces deux visites, un déjeuner au restaurant Le Barillois à Mesnils-sur-Iton complète cet alléchant programme.



Vous avez 65 ans et plus, vous souhaitez recevoir les informations et invitations aux animations proposées par le CCAS Seniors, faites-vous connaître en envoyant un mail à seniors@ville-villennes-sur-seine.fr ou en vous présentant à l'accueil de la mairie.

HISTOIRE

Robert Badinter s'était marié à Villennes

Décédé le 9 février 2024, Robert Badinter, ancien ministre de la Justice, président du Conseil constitutionnel et sénateur, était un familier de Villennes, où il s'était marié en 1966.



© image tirée de *Un jour / Un destin : Robert Badinter, un cri de révolte*.

Après avoir été marié à l'actrice Anne Vernon, Robert Badinter a épousé Élisabeth Bleustein-Blanchet, la future mère de ses enfants, le 1^{er} juillet 1966. Jeune avocat, il travaillait à cette époque pour le père d'Élisabeth, Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur du groupe Publicis. Il avait fait la connaissance d'Élisabeth, alors que celle-ci était adolescente, dans la maison de ses parents, située sur l'île de Villennes. C'est aussi là qu'ils se sont passés

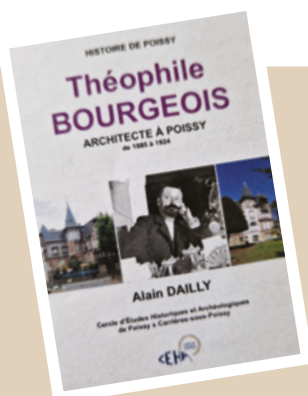
la cérémonie, entourés de seulement neuf invités.

Les dimanches sur l'île de Villennes

Dans le documentaire *Robert Badinter, la vie avant tout*, essentiellement consacré au combat de Robert Badinter contre la peine de mort, on découvre des images de Villennes fournies par l'ACV, La Mémoire de Villennes. « Elles

sont issues d'un film amateur familial confié par Claude Marcus, neveu de Marcel Bleustein-Blanchet, qui possédait également une villa sur l'île, précise Michel Kohn, le président de l'association. Ces images montrent l'ambiance qui régnait le dernier dimanche de juin, dans les années 1960, dans la propriété du célèbre publicitaire, où il invitait ses nombreux amis à l'occasion de la coupe de tennis Carmen Tessier. »

Vous pouvez voir intégralement ce document dans la vidéothèque de l'ACV, La Mémoire de Villennes et en scannant ce QR Code :



L'architecture villennoise à l'honneur dans un livre

Le Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy et Carrières-sous-Poissy vient de publier un livre sur l'architecte Théophile Bourgeois. Dans celui-ci, un chapitre entier est consacré à une vingtaine de constructions ou projets à Villennes.

Renseignements : 01 30 74 01 11 – ceha@wanadoo.fr



Osmose : la créativité au service de l'épanouissement

Depuis septembre 2023, l'association Osmose propose des ateliers d'expression artistique à Villennes.

Sous la houlette de Carol Morel, une Villenoise graphiste, masseuse et décoratrice pour le cinéma, cette jeune association accueille, à la Maison des associations, tous ceux qui souhaitent exprimer leurs émotions par la créativité. « Cela faisait plusieurs années que je cogitais ce projet et le format associatif m'a paru idéal, précise la responsable. Nul besoin d'avoir des capacités artistiques spécifiques pour participer aux ateliers. L'objectif est de mettre en lumière les capacités de chacun pour s'exprimer, explorer ses émotions, aligner ses paroles et ses pensées afin de mieux se comprendre et tout simplement se sentir bien. »

Des projets artistiques

À travers divers arts (peinture, écriture, modelage, musique, chant, théâtre, dessin, danse, vidéo, photo, etc.), les adhérents peuvent laisser aller leur imagination. Dernièrement, le groupe



enfants a par exemple mené un projet de clip musical avec pour thème l'école de ses rêves ; le groupe des personnes en situation de handicap a travaillé sur la ville idéale (clip disponible sur le site de l'association). À partir de septembre

2024, l'association aimerait développer son action et travailler avec des groupes adultes et/ou seniors.

**Osmose - www.osmoseassociations.fr
osmoseassociations@gmail.com
06 08 80 74 92**

Les Photophiles toujours au top

Pour la 4^e fois, les Photophiles ont organisé la coupe de France papier monochrome les 1^{er}, 2 et 3 mars derniers. 900 photos étaient en compétition, proposées par les 30 meilleurs clubs de France. L'association villenoise y a obtenu la 3^e place. Depuis deux ans, le club des Photophiles est 1^{er} du championnat de France des clubs parmi les 530 fédérés au sein de la FPF (Fédération Photographique de France).



Sanseverino invité par Sandra et Éric Bouvelle

Sous l'impulsion du Fan club Sandra et Éric Bouvelle, Sanseverino était en concert à la salle des arts dimanche 4 février. Accompagné de Romane à la guitare, d'Éric Bouvelle à l'accordéon et de Sandra Bouvelle au chant, il a offert aux Villenois un spectacle à son image : entre swing, jazz manouche, malice et poésie.

64 520 €

C'est le montant total alloué par la Municipalité aux différentes associations pour 2024.

Venez chanter pour les aînés

Se Canto, association d'envergure nationale, est à la recherche de chanteurs et musiciens bénévoles habitant Villennes pour des animations en Ehpad / résidences seniors. Les animations se font une fois par mois, le dimanche, au moment du goûter.

**se-canto.org/
associationsecanto@gmail.com**

CULTURE

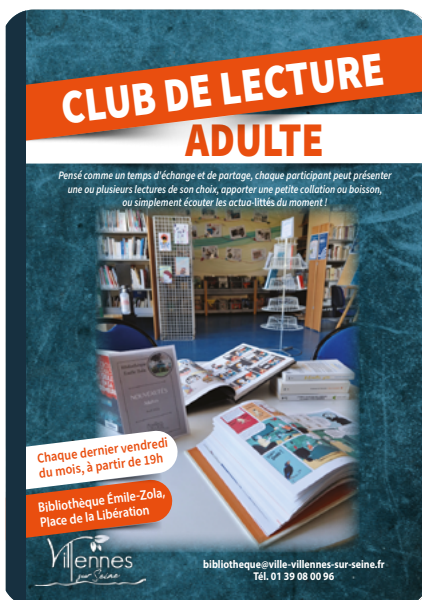
Ça s'anime à la bibliothèque

Après avoir élargi ses horaires d'ouverture, la Bibliothèque entame les beaux jours avec de nouveaux rendez-vous d'animations à proposer aux Villennois de tous âges.



Fête du printemps

La bibliothèque a inauguré sa toute première fête du Printemps, le 16 avril, avec la mise en place de 3 stands d'ateliers en lien avec la saison : teinture végétale, semis, greffe et rempotage de plantes de saison, origamis tulipe et papillon.



Club de lecture adulte

La bibliothèque Émile-Zola lance son club de lecture adulte ! Pensé comme un temps d'échange et de partage, chaque participant pourra présenter une ou plusieurs lectures de son choix, apporter une petite collation ou boisson, ou simplement écouter les actualités du moment !

Chaque dernier vendredi du mois (26 avril, 31 mai, 28 juin) à partir de 19h à la bibliothèque. Interruption pendant les vacances scolaires d'été. Gratuit, sans inscription.

Olympiades de la lecture

Pour bien commencer les vacances d'été, l'équipe de la bibliothèque voyagera « hors-les-murs » à travers Villennes, emportant avec elle livres, jeux de société et jeux grandeur nature. Nous donnons rendez-vous aux petits et grands, dans 3 lieux différents, pour se retrouver autour du thème des sports et des Jeux olympiques 2024 !

Mardi 9 juillet au Pré de la fête (Breteuil), jeudi 11 juillet au parc de Marolles, vendredi 12 juillet sur la place des Coquelicots (Fauveau) de 10h30 à 12h30. Gratuit, sans inscription. Les participants peuvent assister à un, deux ou trois événements au choix.



Et aussi...

À pas contés

Mercredi 19 juin de 16h à 17h. Mini-spectacle pour les enfants à partir de 4 ans.

Petites et grandes Zoreilles

Mercredis 15 mai et 12 juin. Histoires et comptines pour les petits (2-4 ans) de 10h30 à 11h et les plus grands (5-7 ans) de 17h à 17h30.

Ludotime

Tous les vendredis de 16 h à 19h.



Musiques sur Seine, le festival enchantant



Après le succès qu'il a connu l'année dernière, le festival Musiques sur Seine revient pour une deuxième édition encore plus attractive.

De nouveaux lieux, une programmation deux fois plus riche, deux week-ends complets, des événements destinés à un auditoire éclectique : écoliers, néophytes ou mélomanes avertis, amateurs ou professionnels ! Un programme allant du spectacle de rue à l'opéra, et du bal populaire aux masterclass... pour un public allant de 3 à 103 ans ! « Notre objectif, c'est de partager notre passion de la musique dans sa diversité, avec une exigence constante de qualité », rappelle le directeur artistique, Vincent Prezioso. Vous êtes tous invités à ce voyage musical qui nous entrainera du XVII^e siècle à nos jours, de Vienne à Santiago du Chili et de Paris à Villennes !

4 SPECTACLES PHARES

Don Giovanni de Mozart

Spectacle opéra par l'Atelier lyrique Pro Homine sous la direction de Marie-Christine Pannetier.

Samedi 15 Juin à 20h – Ancienne école de Breteuil (849, rue de Breteuil)

Spectacle cabaret

Les airs les plus célèbres de la comédie musicale, de Broadway à Villennes-sur-Seine ! Avec Hélène Hébrard, Eric Bouvelle, Vincent Prezioso.

Jeudi 20 Juin à 20h30 – Salle des arts

Concert de musique française De Ravel à Debussy



Sasha Rozhdestvensky, violoniste de renommée mondiale à découvrir absolument, accompagné au piano par Josiane Marfurt.

Dimanche 16 Juin à 18h – Salle des arts

Je demande la permission de naître

Spectacle poétique et musical, textes de Pablo Neruda, musique latino-américaine. Avec Diane Dassigny, Francisco Gonzalez, Nelson Gomez, Vincent Prezioso

Samedi 22 juin à 20h30 - Salle des arts



UNE EXPOSITION MUSICALE INTERACTIVE

D'un commun accord

De Charles-Edouard de Surville. Une installation sonore interactive conçue avec le soutien de l'association Arts Convergences et le domaine de Trianon. Cette œuvre originale a mobilisé une centaine de personnes en situation de handicap physique.

Du 13 au 23 juin dans la salle Fordan

ET AUSSI...

Masterclass de chant

Animé par Hélène Hébrard.

Du lundi 12 au jeudi 20 juin, Ancienne école de Breteuil (849, rue de Breteuil)

Premier prix de la ville de Villennes auteurs compositeurs interprètes

Concours ouvert à tous devant un jury de professionnels

Samedis 15 et 22 juin

Lectures musicales pour les enfants par Sylvain Katan

Samedis 15 et 22 juin de 10h à 10h30 à la bibliothèque Émile-Zola

Atelier d'initiation musicale pour enfants

Samedis 15 et 22 juin de 10h à 13h30 – Place de la famille

Les Castafiores de Médan

Groupe vocal amateur

Samedi 20 juin à 17h, Musée Zola Maison Dreyfus (Médan)

Concerts des élèves des écoles de musique villennoises (AZ Musique, Souffle de vie, Sandra Bouvelle)

Vendredi 21 juin de 16h à 20h – Place de la Libération

Amour toujours

Spectacle musical de Sandra Czeher et Didier Lecoq

Samedi 22 juin à 10h30 et 12h – Place de la famille

Bal de clôture

Avec Eric et Sandra Bouvelle

Dimanche 23 juin de 17h à 21h - Halle du marché



Toutes les informations sur :

<https://www.musiquessurseine.com/>

AGENDA

AGENDA DES SORTIES

● Du jeudi 25 avril au dimanche 5 mai

Salle Fordan

EXPOSITION – Lorio sous tous les angles

Le parcours artistique de Chantal Lorio s'est enrichi au fil des collaborations, notamment en tant qu'illustratrice. Pour exprimer sa créativité, elle se tourne vers les toiles grand format et manie une variété de médiums tels que la peinture à l'huile, les collages, le pastel gras, l'encre de chine ou colorée sur toile de lin ou papier.

Entrée libre : jeudis et vendredis de 15h à 19h et week-end de 11h à 13h et de 15h à 18h30.



● Du jeudi 23 mai au jeudi 6 juin

salle Fordan

PHOTOGRAPHIE - « Les Photophiles s'exposent »

« L'émotion doit être visible à la première lecture de l'image ».

Jouant sur la lumière, l'angle de vue ou la composition, 21 photographes du Club Photo de Villennes présentent leurs séries, inspirées de moments forts de l'année ou de leurs recherches photographiques.

Venez découvrir leur travail et échanger avec eux autour de ces photos variées et surprenantes !

Entrée libre - Vernissage vendredi 24 mai 19h. Permanences du lundi au vendredi 15h-19h - samedi, dimanche : 10h-12h30 et 15h-19h

● Vendredi 24 mai

19h30 / Salle des arts

PROJECTION – Tu nourriras le monde

Le Collectif villennois pour la transition (CVT) vous propose ce film-débat en présence du réalisateur. Le documentaire explique comment nous sommes entrés, depuis la deuxième guerre mondiale, dans une agriculture intensive et pourquoi il faut en sortir.

Entrée libre

● Samedis 25 mai,

1^{er}, 15 et 29 juin

10h / Maison des associations

JEUNESSE – Ateliers d'éloquence

Inscription en scannant le QR-Code :



● Dimanche 26 mai

9h30 / Complexe sportif

SPORT – Foulée villennoise

Courses enfants (1,2km / 2km) – Courses adultes (5km/10km) – Family Bike and run (5km).

Informations page 11.

Inscriptions en flashant le QR Code :



● Vendredi 31 mai

20h / Salle des arts

MUSIQUE – Jam session avec AZ

Musique

Entrée libre



● Samedi 1^{er} juin

Centre-ville

ÉVÉNEMENT – Karaoké géant

La Bistrot de la place organise un karaoké géant. Au menu notamment : aligot-saucisse.



● Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin

Salle des arts

THÉÂTRE – L'Alibi d'un week-end

Samedi 1^{er} Juin :

- 14h : *Au pied de la lettre* et *Prolepse*, spectacles des ateliers théâtre enfants

- 18h : *Crossings*, spectacle de l'atelier d'impro adultes

Dimanche 2 Juin :

- 14h : *Rendez-vous contes* et *Prolepse*, spectacles des ateliers théâtre enfants

- 17h : Match d'improvisation *L'Alibi* VS Courant d'art

Entrée libre.

Réservations : lalibidumardi@gmail.com



Dimanche 2 juin

8h30 / Base nautique (chemin des Pêcheurs)

SPORT – Grand 8 d'aviron

Compétition d'aviron organisée par l'Aviron club de Villennes Poissy (ACVP)

Samedi 8 juin

9h30 / Bois de Fauveau

ÉVÉNEMENT – Nettoyage citoyen

Organisé par l'association VIE avec le Conseil municipal des jeunes



Du 12 au 23 juin

Dans tout Villennes

MUSIQUE – Festival Musiques sur Seine

Organisé par l'association Studio sur Seine. *Toutes les infos en page 27.*

Vendredi 14 juin

20h / Mairie

MUSIQUE – Soirée Pollen

Organisé par le Comité de la culture
 Tarif : 12,50 € / 9,50 € / 2€.
 Réservations : 06 98 22 27 07

Samedi 15 juin

Local 11-17 ans

JEUNESSE – Vide-dressing spécial ados

Vendredi 28 juin

JEUNESSE – Journée des CM2

Après les cours, remise des récompenses au théâtre de verdure du parc de Marolles puis soirée au Local

Samedi 29 juin

8h30-13h / Parc de Marolles

VIE SCOLAIRE – Spectacle des écoles

Samedi 29 juin

15h-23h / Parc de la mairie et centre-ville

VIE SCOLAIRE – Kermesse

- 15h : Jeux
- 18h : Tirage de la tombola
- 19h : Repas
- 21h : Bal



Abonnez-vous à la newsletter de Villennes

Cette lettre d'information vous sera régulièrement envoyée par mail pour vous tenir au courant de tous les événements qui se déroulent à Villennes et vous donner les principales actualités de votre commune.

Pour vous abonner, rendez-vous sur le module Restons en contact de la page d'accueil du site internet de la ville <https://www.ville-villennes-sur-seine.fr/>

AGENDA PRATIQUE

Ouverture de la mairie les samedis

4 et 25 mai,
 1^{er}, 15 et 29 juin
 6 juillet

Conseil municipal

Lundi 24 juin à 20h15 en mairie (salle du Conseil municipal)

Forums des quartiers

- Les Hameaux :
Lundi 29 avril - 20h / École des Sables
- Le Pré aux Moutons :
Jeudi 23 mai - 20h / École du Pré-Seigneur
- Fauveau / L'Orée des Bois :
Lundi 27 mai - 20h / Salle des arts
- Le Centre / Les Bords de l'eau :
Jeudi 6 juin - 20h / Maison des associations

Élections européennes

Dimanche 9 juin

Permanence de Natalia Pouzyreff, députée de la 6^e circonscription des Yvelines

Samedi 15 juin de 10h à 12h en mairie

Collecte des encombrants

- Secteur orange : mardis 7 mai, 2 juillet
 - Secteur violet : mardis 14 mai, 9 juillet

Permanences juridiques

Samedis 25 mai, 1^{er} juin, 6 juillet de 10h à 12h en mairie.

Atelier de réparation et d'entretien de vélo

avec le Collectif villennois pour la transition (CVT)

Les samedis 11 mai, 8 juin de 10h à 12h sur la place de la Famille, à côté de la halle du marché.

Collecte de sang

par l'Établissement français du sang (EFS)

Mardi 9 juillet de 15h30 à 19h30 en salle des arts.

TRIBUNES

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Un budget 2024 ambitieux et un taux de taxe foncière en baisse

Ce mois d'avril est marqué par le vote du budget communal. Un budget ambitieux, dans un contexte fortement contraint, qui permet néanmoins de financer des projets structurants pour la commune tels que la rénovation de l'église, l'adaptation au changement climatique des cours des écoles Chèvrefeuilles et St Exupéry, la rénovation de l'école des Sables...

L'engagement pris en début de mandat reste le même : maîtriser les finances tout en investissant durablement. Ainsi,

le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties baisse de 1 point passant de 29,25% en 2023 à 28,25% en 2024, pour limiter l'impact sur les impôts des Villennois de la revalorisation des bases par l'Etat.

La baisse du taux communal de taxe foncière a été adoptée à 25 voix pour et 3 voix contre (3 élus de la liste Villennes Ensemble).

Le budget a été adopté à 20 voix pour, 2 abstentions et 6 voix contre (6 élus des listes Villennes Ensemble et Avenir Villennes).

Liste majoritaire
Bien vivre à Villennes autrement

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

On a chassé les œufs (de Pâques) mais il nous reste les nids-de-poule !

Chemin des Groux, Rue de la Clémenterie, Rue de la Croix, Rue de Breteuil, Chemin de la Côte, Route de Marolles, avenue Foch, avenue du Général de Gaulle, centre-ville, bords de Seine... le point commun de ces rues ? la dégradation de l'état des routes et des trottoirs !

Nids-de-poule, ornières, fissures, absence de marquage... la situation, déjà mauvaise, s'est considérablement dégradée. Elle compromet gravement la sécurité des automobilistes, motocyclistes, cyclistes et piétons qui les em-

pruntent quotidiennement. Elle entraîne non seulement des dommages aux véhicules, mais également des risques d'accidents, mettant ainsi en danger la vie des Villennois.

Nous dénonçons cette dégradation inacceptable et demandons à la municipalité de faire le nécessaire pour engager sans délai la réfection de nos routes et trottoirs. Les Villennois s'acquittent de leurs impôts, il est normal que le niveau de service rendu soit à la hauteur.

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Tribune non parvenue.

Investissez-vous pour
votre ville et rejoignez les

BénéVILLENNES

CONCERTS

BROCANTE

ÉCOLES

ÉVÉNEMENTS
CULTURELS

CÉRÉMONIES

MANIFESTATIONS
SPORTIVES

Une équipe intergénérationnelle
de bénévoles pour aider à la préparation
et à l'organisation des manifestations
municipales et associatives.

Renseignements
et inscriptions sur
le site de la ville



Villennes
sur Seine

Heurus

Vieillir à la bonheur




Résidents Heurus à Villennes-sur-Seine

Faites une pause en Résidence Services Séniors
68 €/jour pour un séjour tout compris,
en pension complète*.

02 52 56 24 27
www.heurus.com

Retrouvez plus d'informations
en scannant ce QR code



Votre Résidence au  du centre-ville
763 av. du Gal de Gaulle - 78670 Villennes-sur-Seine

HEURUS - RCS Nantes B 798 174 215 - Visuel non contractuel - ©David-Morganti. *Tarifs applicables dans la limite d'un mois, pour 1 personne, sur la base d'un appartement type 2. Offre non cumulable et valable du 15 mars 2024 au 15 octobre 2024. Offre ajustable pour deux personnes. Voir conditions en résidence.